



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

volailles

Question écrite n° 98503

Texte de la question

M. René Couanau appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences de la grippe aviaire sur le marché de la poule de réforme et particulièrement sur le volet export de cette activité. En effet, les stocks s'élèvent à ce jour à plusieurs milliers de tonnes alors que la consommation est en très nette diminution. Certains marchés export seront de ce fait très longs à reconquérir et la question du devenir des poules de réforme et de la situation des éleveurs se pose donc maintenant avec une acuité accrue. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures prises, tant au niveau national qu'au niveau communautaire, pour venir en aide à cette filière en crise.

Texte de la réponse

La crise de l'influenza aviaire s'est également répercutée sur la filière ponte. Cette filière a subi de plein fouet les conséquences de la fermeture d'un certain nombre de marchés à l'export suite à l'embargo de février 2006. En effet, la moitié des poules de réforme issue de la filière ponte est exportée vers les pays tiers, principalement l'Afrique et ne trouve plus de débouchés depuis le mois de février dernier. Des stocks importants se sont constitués dans les abattoirs et certains éleveurs ne sont plus rémunérés. Conformément à l'annonce du ministre de l'agriculture et de la pêche lors du SPACE, des instructions ont été données au directeur de l'Office de l'élevage afin qu'un soutien de 600 000 euros soit apporté à cette filière.

Données clés

Auteur : [M. René Couanau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98503

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6698

Réponse publiée le : 24 octobre 2006, page 11027